



communiqué 2/3 - lundi 9 novembre 2020

Modalités pour le formulaire de remboursement

La date de limite de validation du formulaire vous sera communiquée lors de son envoi.
Ce formulaire va vous permettre un remboursement global de l'ensemble de vos spectacles annulés depuis le 1^{er} novembre

— il ne sera pas nécessaire de nous retourner les billets concernés

— la visualisation de la somme qui vous est due

— la saisie et l'enregistrement de votre IBAN afin de vous rembourser par virement bancaire

Le remboursement de vos abonnements et places supplémentaires pourra être groupé ou individuel, selon les cas de figure ci-dessous

— vous avez acheté vos abonnements et places en ligne et vous avez payé en CB:

Seul le payeur de la commande recevra le formulaire de remboursement par e-mail
IMPORTANT: Si vous avez pris des abonnements pour vous et d'autres personnes, vous allez recevoir le remboursement global de la commande. Il vous appartient ensuite de répartir cette somme auprès des autres abonnés pour lesquels vous avez passé commande.

— vous avez réservé vos abonnements et places en ligne et vous avez opté pour le paiement sous 8 jours:

OU

— vous avez acheté votre abonnement sur place auprès de la billetterie:

Chaque personne recevra individuellement un formulaire de remboursement à son adresse e-mail pour la somme le concernant.

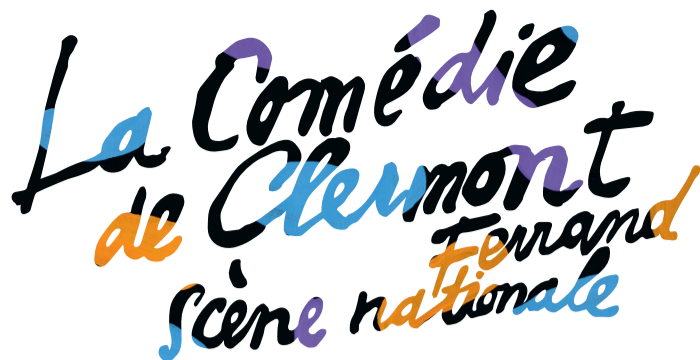
— vous êtes abonnés et vivez sous le même toit (même adresse postale):

Vous recevrez un seul formulaire de remboursement pour la somme globale de la commande, à l'adresse e-mail du référent de la commande qui nous aura été communiqué.

Concernant les places non-nominatives (places supplémentaires ou amis), elles seront toujours rattachées au payeur principal et leur annulation s'impactera donc dans le remboursement du payeur de la commande.

— vous n'avez pas encore récupéré vos abonnements ou vos billets:

Le retour ou renvoi des billets des spectacles annulés n'étant pas nécessaire pour le remboursement, vous recevrez le formulaire en ligne de la même manière que l'ensemble des spectateurs.



communiqué 3/3 - lundi 9 novembre 2020

**Rappel: les spectacles de septembre et octobre 2020
ont déjà fait l'objet d'une information
et ne sont pas concernés par ce formulaire**

— *Le Lac des cygnes*

— *Une femme sous influence*

— *Wiesenland*

Une relance spécifique pour ces spectacles,
rappelant les conditions de remboursement ou de report des places
sera faite prochainement aux spectateurs
n'ayant pas encore fait les démarches nécessaires.

Foire aux questions

Afin de vous accompagner au mieux dans ces procédures de remboursement,
un espace spécifique va être mise en ligne dans les prochains jours
sur notre site internet.

Vous pouvez continuer à nous joindre par e-mail
billetterie@lacomediEDEclermont.com

Merci de votre patience et de votre compréhension,
Nous avons hâte de vous retrouver,

L'équipe d'accueil et de billetterie